

## Info-Alerte n° 1572 du 26 juillet 2017



## NACC a des efforts à faire

La société **NACC** *(Négociation et Achat de Créances Contentieuses)* affirme être l'un des principaux acteurs du rachat et du recouvrement de créances. Il se flatte d'avoir un processus de recouvrement unique et d'être le seul acteur du secteur à être certifié *(certification ISO 9000-01)*.

Une consommatrice s'était étonnée de recevoir une demande de règlement de 1 567,60 € correspondant à une facture CDISCOUNT. Elle conteste cette créance puisqu'elle n'est pas à l'origine d'une commande mais les relances de NACC se poursuivent.

Il aura fallu pas moins de trois relances du Réseau anti-arnaques pour obtenir les explications nécessaires et la clôture du dossier. Est-ce cela le « processus de recouvrement unique » vanté par NACC ?

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le : Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)